

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10275**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Sciences, technologies, santé Mention : Sciences sanitaires et sociales Domaine : Sciences, technologies, santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris 13	Recteur de l'académie de Créteil, Président de l'Université Paris XIII

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332t Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif, 335t Animation touristique et culturelle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La licence « sciences sanitaires et sociales », s'inscrit dans la politique scientifique de l'université, en ce sens qu'elle aborde des questions essentielles sur les politiques publiques de santé.

Les compétences développées permettent :

d'acquérir une triple formation généraliste en droit, en économie/gestion et en sociologie ;

d'acquérir une culture générale dans le domaine de la santé ;

d'être capable d'apporter des éléments de réponse dans le règlement de cas concrets relevant du champ sanitaire et social ;

de s'imprégner de l'approche pluridisciplinaire qu'appelle une lecture juste des problèmes contemporains de la santé et du social ;

Il existe de fait des possibilités compte tenu de l'approche pluridisciplinaire, de se réorienter vers l'une des trois disciplines dominantes (économie/gestion, droit, sociologie) ;

Ou de choisir une profession médicale ou paramédicale après L1 (ou au cours de l'année) après réussite au concours (possibilité de choisir certains enseignements y préparant)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La licence permet de trouver des emplois auprès d'associations, construisant des projets et les mettant en œuvre dans le champ de la santé et du social (éducation à la santé, mise en place de programmes de prévention, d'insertion...), ou des collectivités locales (développement substantiel des actions dans ce champ ces dernières années) dans le cadre de contrat (à durée déterminée ou indéterminée, avec la possibilité de passer en interne les concours de la fonction publique territoriale).

La licence assure également une préparation aux métiers de l'éducation afin de présenter les concours auxquels prépare l'IUFM. Elle permet aussi grâce à l'acquisition de connaissances en culture générale de passer les concours d'éducateurs spécialisés, de travailleurs sociaux et d'agents administratifs de l'État.

Agent administratif de l'État

Agent administratif des collectivités territoriales

Animateur d'associations

Éducateur scolaire

Travailleur social

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1205 : Information sociale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE d'orientation/professionnalisation : Orientation Semestre 1, Semestre 2, Semestre 6

UE d'outils : Outils et sport Semestre 1, Semestre 2, Semestre 3, Semestre 4 (+ statistiques), Semestre 5 (+Préparations aux épreuves écrites), Semestre 6 (+Préparations aux épreuves orales),

Semestre 1 :

UE fondamentales :

Introduction à l'étude du droit

Introduction aux sciences sociales

Introduction à l'économie

Semestre 2 :

UE fondamentales :

Introduction aux sciences humaines

Introduction à la gestion

Droit constitutionnel et Sciences Politiques

Semestre 3 :

UE fondamentales :

Approches pluridisciplinaires de la santé

Analyse économique

Droit
 Institutions sanitaires et sociales
 Démographie et Professions
 Semestre 4 :
 Droit des obligations
 Problèmes et politiques économiques
 Gestion
 Santé et sciences sociales
 Protection, Prévention
 Semestre 5 :
 Santé publique
 Droit médical
 Connaissances juridiques appliquées
 Sciences sociales et communication
 Semestre 6 :
 Cas concrets médicaux et sociaux
 Actions et faits sociaux

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé des enseignants chercheurs et des professionnels intervenant dans la formation avec le responsable de la formation comme Président. Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Le décret n°2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3/06/2009 d'habilitation n°20091148

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-paris13.fr/smbh>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Paris XIII, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris XIII, UFR SMBH, 74 rue Marcel Cachin, 93017 BOBIGNY

Historique de la certification :